



Que fait la justice ??

Par gaelle671736

Bonjour,

Si aujourd'hui, je me décide a vous écrire, c'est que je suis complètement outrée.

Mon fils âgé de 19 ans a quitté le domicile le jour de ses 18 ans.

depuis il est a la rue et commet de Multi vole de voiture, deux roux etc...

Comme on me dit souvent il est majeur, je ne peu donc rien faire si ce n'est que de dialoguer avec lui lorsqu'il me téléphone.

Je suis très inquiète car il se fait arrêter, donc garde a vu... et la plus rien. Que fait la justice ?? Attend t elle qu'il tu quel-qu'un ? Meme les gendarme ne comprennent pas.

Merci d'avance de bien vouloir m'éclairer.